

---

Résumé de l'adresse de la société populaire de Rennes (Ille-et-Vilaine) qui met en garde contre les fédéralistes, les royalistes et les modérés trop vite libérés, lors de la séance de la 1ère sans-culottide an II (17 septembre 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Résumé de l'adresse de la société populaire de Rennes (Ille-et-Vilaine) qui met en garde contre les fédéralistes, les royalistes et les modérés trop vite libérés, lors de la séance de la 1ère sans-culottide an II (17 septembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVII - Du 23 fructidor an II au 2 vendémiaire an III (9 au 23 septembre 1794) Paris : CNRS éditions, 1993. p. 236;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1993\\_num\\_97\\_1\\_16175\\_t1\\_0236\\_0000\\_11](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1993_num_97_1_16175_t1_0236_0000_11)

---

Fichier pdf généré le 05/11/2020

## 28

**Celle de Perriere-la-Montagne** [ci-devant Saint-Hilaire-la-Perrière, département de l'Orne] invite la Convention de rester à son poste, et de décréter que tout citoyen au-dessous de l'âge de 40 ans soit obligé de marcher sur la frontière, sans pouvoir s'en dispenser lors des réquisitions, sous prétexte qu'ils sont mariés.

Renvoi au comité de Législation (43).

## 29

**Le gouvernement révolutionnaire est le nerf de la révolution disent les citoyens réunis en société populaire à Izeste** [département des Basses-Pyrénées]; maintenez ce gouvernement, et que les traîtres périssent. La société applaudit à la punition du tyran Robespierre.

Mention honorable, insertion au bulletin (44).

Les citoyens composant la société populaire d'Izest, district d'Oloron, département des Basses-Pyrénées, félicitent la Convention nationale de l'énergie et du grand caractère qu'elle a déployés la nuit du 9 au 10 thermidor, pour déjouer la conjuration parricide tramée par le traître Robespierre et ses infames complices. Ils applaudissent au supplice de ces monstres, et jurent d'être constamment attachés à la représentation nationale, et de verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang plutôt que de souffrir qu'il lui soit porté la moindre atteinte, ainsi qu'à la souveraineté du peuple. Législateurs, disent-ils, le gouvernement révolutionnaire est le nerf de la révolution; que ce nerf, loin de se relâcher, acquière une nouvelle énergie: il le faut pour la sûreté du peuple; mais que le timon de ce gouvernement soit dirigé par des hommes patriotes et vertueux, afin qu'on n'en tourne point l'incalculable activité contre l'esprit de son institution.

Ils terminent par inviter la Convention à rester à son poste en ces termes: Législateurs, soyez inébranlables au poste où la confiance du peuple vous a placés; l'Europe vous craint, l'univers vous contemple, la philosophie vous observe, et les Français vous soutiennent (45).

## 30

**La commune de Hondshoote, département du Nord, félicite la Convention sur ses travaux, et rend le meilleur témoignage des défenseurs de la patrie, conduits au poste de l'honneur par le re-**

**présentant du peuple Levasseur; et que l'ennemi est chassé de leur commune.**

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité de Salut public (46).

Les habitans de la commune de Hondshoote, département du Nord, félicitent la Convention nationale sur ses glorieux travaux, et sur l'énergie avec laquelle elle a terrassé les triumvirs, l'invitent à rester à son poste; lui annoncent qu'ils ont déjà fourni 1 600 livres de très beau salpêtre, et qu'ils sont prêts à tout sacrifier pour le soutien de la liberté. Enfin ils représentent que le jour qu'ils ont chassé l'ennemi de leur commune, aidés de leurs braves frères d'armes qui étoient conduits par le citoyen Levasseur, représentant du peuple, ces barbares ont eu la cruauté d'enlever plusieurs de leurs concitoyens, dont ils n'ont aucune nouvelles. Ils prient la Convention de prendre des moyens pour faire rendre ces malheureux à leurs familles désolées (47).

## 31

**La société populaire de Rennes** [département d'Ille-et-Vilaine] fait craindre que les fédéralistes, les royalistes et les modérés ne veuillent s'élever sur la faction de Robespierre: les patriotes sont déjà opprimés par les aristocrates qui lèvent la tête audacieusement. Il faut que l'innocence et la vertu triomphent; la justice, rien que la justice: qu'elle soit terrible pour les conspirateurs, consolante et douce pour l'innocent. Cette adresse a été vivement applaudie, et sur la motion d'un membre, la Convention en décrète l'insertion en entier dans le bulletin (48).

La lecture de la correspondance étoit presque achevée, et les adresses de félicitations et d'adhésions aux mesures prises par la Convention nationale, avoient passé sans être remarquées et même sans être entendues, lorsque Charles Duval a déposé sur le bureau, et le membre chargé de la correspondance a commencé à lire l'adresse de la société populaire de la commune de Rennes, dans le sens de celles que Louchet déclamoit ces jours derniers à la tribune d'un ton si touchant et si pathétique, et en opposition, non pour les principes mais par les faits, à celles des citoyens de la même commune, dans laquelle ils accusoient Charles Duval de les avoir calomniés et demandoient réparation à la Convention nationale.

Le secrétaire continuoit de lire d'un ton très bas, mais pendant les mots de modérés, de

(43) P.-V., XLV, 305.

(44) P.-V., XLV, 305-306.

(45) Bull., 2<sup>e</sup> jour s.-c. (suppl.).

(46) P.-V., XLV, 306.

(47) Bull., 1<sup>er</sup> vend. (suppl.).

(48) P.-V., XLV, 306.